***jeudi 10 août 2023***

**IDENTIFICATION DU PATIENT:**

Nom, Prénom : pat-64 63 ANS

**MAMMOGRAPHIE**

**INDICATION :**

Contrôle d’une néoplasie mammaire traitée de façon conservatrice du QSE gauche.

**RESULTATS:**

***Mammographie :***

Sein graisseux hétérogène, de type b de l’ACR.

Distorsion architecturale au niveau du QSE gauche, d’allure séquellaire au niveau de laquelle se projettent quelques clips métalliques chirurgicaux.

On note par ailleurs des lésions de cytostéatonécrose, banales, de taille variable, allant de quelques millimètres à quelques centimètres.

On note également des calcifications athéromateuses bilatérales en « rail », un revêtement cutané qui est discrètement épaissi à gauche ; séquelles de radiodermite et fin et régulier à droite.

A noter également des ganglions axillaires bilatéraux au centre graisseux d’adiponécrose.

***Echographie mammaire :***

***Sein gauche :***

Distorsion architecturale allant du QME gauche vers le QSE gauche.

A noter l’existence de multiples lésions de cytostéatonécrose qui apparaissent de forme kystique, bien circonscrites régulières, de l’ordre de 02mm à 13 mm, un revêtement cutané qui est discrètement épaissi et des ganglions axillaires gauches de morphologie conservée, de taille variable, allant de 04 à 10 mm.

***Sein droit :***

Absence de syndrome de masse solide ou kystique.

Absence d’ombre acoustique pathologique.

Système canalaire non dilaté.

Revêtement cutané fin et régulier.

Ganglions axillaires droits fusiformes, à hile hyperéchogène et cortex fin hypoéchogène, d’allure inflammatoire.

**Conclusion :**

***Mammographie et échographie mammaire en faveur d’un remaniement fibro-cicatriciel mammaire gauche, associé à des lésions de cytostéatonecrose et de radiodermite.***

***Examen classé BI-RADS 2 de l’ACR à gauche et BI-RADS 2 de l’ACR à droite en raison de calcifications athéromateuses bénignes.***